#### **BURKINA-FASO**

DECRET N°2022-053/PRES portant composition du Gouvernement

Unité - Progrès - Justice

# LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, PRESIDENT DU FASO,

Vu la Constitution;

Vu la Charte de la Transition du 1er mars 2022;

Vu le Décret n°2022-041/PRES du 03 mars 2022 portant nomination du Premier Ministre ;

Sur proposition du Premier Ministre;

# DECRETE

# Article 1 : Le Gouvernement du Burkina Faso est composé ainsi qu'il suit :

1- Ministre d'Etat auprès du Président du Faso, chargé de la Cohésion Sociale et de la Réconciliation Nationale :

#### **Monsieur Yero BOLY**

2- Ministre d'Etat, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants :

# Général de Brigade Aimé Barthélémy SIMPORE

3- Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité :

# Colonel Major Omer BATIONO

4- Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabé de l'Extérieur :

# Madame Olivia Ragnaghnèwendé ROUAMBA

5- Ministre de la Justice et des Droits Humains, chargé des relations avec les institutions, Garde des Sceaux :

# Maitre Barthélémy KERE

6- Ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective :

# Monsieur Seglaro Abel SOME

7- Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique :

# Monsieur Robert Lucien Jean-Claude KARGOUGOU

8- Ministre de la Solidarité Nationale et de l'Action Humanitaire :

#### Monsieur Lazare Windlassida ZOUNGRANA

9- Ministre des Affaires Religieuses et Coutumières :

#### Monsieur Issaka SOURWEMA

10-Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques :

#### Monsieur Delwendé Innocent KIBA

11-Ministre de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement :

#### Madame Maminata TRAORE/COULIBALY

12-Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :

#### Monsieur Frédéric OUATTARA

13-Ministre des Mines et des Carrières:

#### Monsieur Jean Alphonse SOME

14-Ministre des Infrastructures et du Désenclavement :

# Colonel Major Charles Josaphat ZOUNGRANA

15-Ministre de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales :

# Monsieur Wendkouni Joël Lionel BILGO

16-Ministre de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme :

#### Madame Valérie K. KABORE

17-Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale :

#### Monsieur Bassolma BAZIE

18-Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques :

#### Madame Aminata ZERBO/SABANE

19-Ministre du Développement Industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des Petites et Moyennes Entreprises :

# Monsieur Abdoulaye TALL

20-Ministre du Genre et de la Famille :

# Madame Salimata NEBIE/CONDOMBO

21-Ministre des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière :

#### Monsieur Mahamoudou ZAMPALIGRE

22-Ministre de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat :

# Monsieur Boukary SAVADOGO

23- Ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Emploi :

# Monsieur Abdoul Wabou DRABO

24-Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective, chargé du Budget :

# Madame Brigitte Marie Suzanne Wend-La-Mita COMPAORE/YONI

25-Ministre Délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération Régionale et des Burkinabé de l'Extérieur, chargé de la Coopération Régionale : Monsieur Karamoko Jean Marie TRAORE

# Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 05 mars 2022



Lieutenant-Colonel Paul Henri Sandaogo DAMIBA

Le Premier Ministre

**Albert OUEDRAOGO** 

